

## DEMANDE AIDE NUMERIQUE

À retourner à la Caf complétée, signée.

Votre caisse d'Allocations familiales en partenariat avec Envie Charente vous aide dans l'acquisition de matériel informatique. Ce matériel est issu d'une filière de reconditionnement et Envie Charente en est le fournisseur. Cette demande est réservée aux familles monoparentales ou familles nombreuses (3 enfants et+) ayant un ou plusieurs enfants scolarisés en école élémentaire.

Le pack est composé d'une unité centrale, d'un écran, clavier et souris.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez compléter ce formulaire et le transmettre à votre Caf qui étudiera la demande. Si votre demande est acceptée, vous recevrez une notification d'accord qui sera à remettre à ENVIE CHARENTE situé 38 rue Pierre Aumaître 16000 ANGOULÊME pour récupération du matériel.

N° ALLOCATAIRE

NOM – PRÉNOM

ADRESSE



N° DE TÉLÉPHONE  
(Important)

MAIL

### COMPOSITION DE LA FAMILLE

	NOM	PRÉNOM	NÉ(E) LE	SITUATION PROFESSIONNELLE/SCOLAIRE
PARENT 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PARENT 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
ENFANT(S) À CHARGE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
AUTRES PERSONNES AU FOYER	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**SITUATION DE FAMILLE**

Célibataire

Marié

Concubinage

Séparé

Divorcé

Veuvage

Fait à Angoulême, le

Signature Parent 1

Signature Parent 2

Fraudes : La Loi punit de peines sévères quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. L553-L557 du Code de la Sécurité Sociale)